



Gérontologie

Les relations familles-établissements : publication d'une intervention de Marc Reybaud

La Revue francophone de gériatrie et de gérontologie (tome XV, n° 147 de septembre 2008) publie l'intervention de Marc Reybaud ⁽¹⁾ dans le cadre d'un atelier « Relations familles-établissements » organisé à un Congrès des gériatres et des médecins coordonnateurs.

Marc Reybaud réalise une analyse d'acteurs (le résident, les professionnels, les familles) et souligne que « *la situation chronique de sous-effectifs professionnels* » perturbe leurs relations. Il en analyse ensuite les conséquences.

Concernant le conseil de vie sociale (CVS), Marc Reybaud déclare qu'il « *devrait être un lieu d'évaluation, de concertation et de construction collective de tous les acteurs afin d'améliorer les conditions de vie des résidents* ». Dans les faits, il constate que « *les familles sont peu motivées et informées ; leurs élus*

s'inscrivent peu dans une démarche collective ; ils sont plus centrés sur des préoccupations personnelles et présentent souvent une attitude consumériste »...

Marc Reybaud formule alors des préconisations pour dynamiser les CVS ; pour améliorer, d'une façon générale, les relations familles-établissements ; enfin pour gérer les conflits. Marc Reybaud conclut en assurant que les établissements ne doivent pas craindre les « associations de résidents et leurs familles » : « *Il y a plus de points de convergence et d'intérêt communs que de points de divergence* ». Tous, ajoute-t-il, doivent « *collaborer et se soutenir pour promouvoir une meilleure qualité de vie des résidents, pour sauvegarder leur dignité et faire respecter leur citoyenneté à part entière* ».

(copie du texte de Marc Reybaud sur demande).

Administration

La réforme des services de l'État s'accélère

Sur la base des propositions des préfets, la nouvelle organisation départementale des services de l'État est censée aujourd'hui être définie et pouvoir entrer dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle. Cette nouvelle organisation répond à quatre grands

principes :

◆ **Adaptation de l'État aux missions.** Au niveau départemental, les services administratifs s'organiseront ainsi autour de trois grandes missions : la protection des populations, la cohésion sociale et

⁽¹⁾ - Vice-président de la Fédération nationale des associations de personnes âgées et leurs familles (FNA/PAEF) et président de l'Association des résidents et de leurs familles (ARCF) de la Mayenne.

l'aménagement durable du territoire. L'action de l'État doit y gagner « *grandement en lisibilité* ».

◆ Responsabilisation des préfets et des chefs de service. Les préfets proposeront au Premier ministre les directeurs départementaux qu'ils auront retenus.

◆ Décloisonnement des services. Les agents de l'État au niveau départemental travailleront dans des directions interministérielles, ce qui « *permettra de mieux conjuguer leurs compétences et leur offrira des parcours plus variés et plus personnalisés* ».

◆ **Modularité de l'organisation en fonction des besoins locaux.** Au-delà d'un cadrage national – le nombre de directions dépendra de la taille démogra-

phique des départements –, une grande liberté sera laissée aux préfets pour organiser localement les directions. Ils développeront ainsi « *des mutualisations permettant de réaliser des économies sur les fonctions support et d'assurer le bon fonctionnement des nouvelles directions départementales* ».

Selon le Premier ministre, on aboutira à « *une administration plus réactive, concentrée et efficace au service des Français. Plus lisible, elle permettra aux services de l'État de mieux accompagner les évolutions liées à la réforme des collectivités locales, qui devrait améliorer elle aussi la lisibilité des acteurs publics dans les territoires* ».

A vos agendas

Nos enfants nous accuseront Quatre séances à Laval

Atmosphères 53 propose quatre séances du documentaire de Jean-Paul Jaud, *Nos enfants nous accuseront* (France, 2008, 1 h 45), le vendredi 16 janvier, à 20 h ; le lundi 19, à 13 h 40 et 16 h 05 ; le mardi 20, à 18 h 30, au Cinéville, à Laval.

Le thème :

À Paris, lors d'un colloque à la maison de l'Unesco, des scientifiques, des médecins, des représentants d'associations environnementales, dénoncent les dangers sanitaires de la pollution chimique, des risques qu'elle constitue pour la survie de l'Homme

et des graves menaces qu'elle représente pour les enfants.

À Barjac, dans le Gard, le maire a décidé d'introduire le bio à la cantine scolaire du village. Le journaliste Périco Legasse recueille les témoignages du maire, d'enfants et d'enseignants, mais aussi de parents et de paysans...

À noter également : du 14 au 23 janvier, 5^e édition de « Cinéma et Santé » avec projection de cinq films différents. Les projections seront suivies d'échanges avec des professionnels.

La pensée hebdomadaire

« *On dit couramment que les médias font l'opinion. C'est faux. C'est même le contraire : c'est l'opinion qui fait les médias. Ceux-ci modulent leur contenu afin de plaire, séduire, attirer (...). Les journaux devraient être étroitement dépendants de l'actualité ; ils le sont bien plus des souhaits de leurs consommateurs. Ceux-ci devraient exiger le sérieux (...), mais ils regardent, écoutent, lisent davantage le futile, l'approximatif, le conformiste* ».

Albert du Roy, *La Mort de l'information* (Stock), cité par Jean-Michel Dumay, « L'information est morte, vive l'information ! » (chronique), *Le Monde* des 16 et 17 décembre 2007.